

Elaboration du Plan Local
d'Urbanisme intercommunal

4.1.1.
Règlement graphique
ARPHEUILLES Nord-Ouest

1/5000

Le Président
Gérard NICAUD

Zones	Secteurs	Définitions
Urbaine	Uac	Centre ancien à l'intérieur de l'emprise urbaine historique de Châtillon-sur-Indre
	Ua	Centre ancien dense des autres bourgs
	Uib	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en périphérie des centres bourgs
	Uc	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
	Uj	Secteur de jardins en zone urbaine
	Ujv	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurants
	Uy	Secteur destiné aux activités économiques
	Uv	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
	Uv1	Utilisation future à dominante résidentielle
	Uv2	Utilisation future pour les activités économiques
Agriculture	A	Zone agricole
	Ah	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Am	Secteur agricole pour lequel des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat peuvent être réalisés, dont des activités de maraîchage
	Ap	Secteur agricole à forte valeur paysagère à protéger
	Ay	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités agricoles non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 vallée de l'Indre
	Nd	Secteur de l'Écologie du Porteur
	Nf	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nv	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Ny	Secteur de jardins en zone rurale
Naturelle et forestière	N	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les habitations de loisirs et de tourisme
	Nf	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisir liés à la nature
	Nv	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour des activités culturelles et événementielles
	Ny	Zone naturelle des vallées affluentes de la vallée de l'Indre
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme
	Nz	Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées pour les activités de loisirs et de tourisme

Clion-sur-Indre

Clion-sur-Indre

LEGENDE

Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A

Limite et désignation de la zone ou du secteur : N

Emplacement réservé et numéro d'opération

Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue : )

Rue ou partie de rue à règlement particulier

Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage

Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants

Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU

Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménager) accordé

Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres

ELEMENT A PRESERVER

Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie

Environnement : bois

Paysage : espace vert urbain

Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé

Paysage : élément bâti

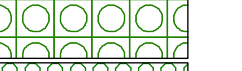
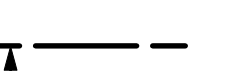
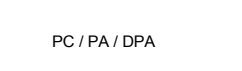
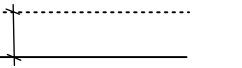
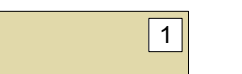
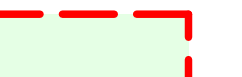
Environnement (hydraulique) : fossé

Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)

ETAT DES LIEUX (année 2022)

Bâtiment agricole

Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)



DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

DOCUMENT DE TRAVAIL 03 2025

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du _____ du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davallon
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

